

VIVRE EN Sauldre et Sologne

L'ACTUALITÉ INTERCOMMUNALE

N°9 / ÉTÉ 2025

ARGENT-SUR-SAUDRE - AUBIGNY-SUR-NÈRE - BLANCAFORT - BRINON-SUR-SAUDRE
LA CHAPELLE-D'ANGILLON - CLÉMONT - ENNORDRES - IVOY-LE-PRÉ - MÉNÉTRÉOL-SUR-SAUDRE
MÉRY-ÈS-BOIS - NANÇAY - OIZON - PRESLY - SAINTE-MONTAINE

ÇA
BAIGNE
EN
SAULDRE ET
SOLOGNE

Baignade

Nature

Fraîcheur





Chers habitants de la Communauté de communes Sauldre et Sologne,

L'été est enfin là, et avec lui, une multitude de raisons de profiter pleinement de notre magnifique territoire, de ses forêts, de ses étangs, de son patrimoine et de sa programmation culturelle riche et variée.

En tant que présidente de la Communauté de communes Sauldre et Sologne, je suis ravie de partager avec vous les avancées et les projets qui font de notre territoire un lieu toujours plus agréable à vivre.

Ce magazine mettra ainsi en lumière les efforts continus de notre intercommunalité pour améliorer votre quotidien, qu'il s'agisse d'un appui en ingénierie pour les projets d'investissement de nos communes, ou bien encore de la modernisation de la gestion des déchets.

Depuis quelques années en effet, la Communauté de communes Sauldre et Sologne a pris le parti de réorganiser et d'adapter les services de collecte et de traitement des déchets afin d'en amoindrir l'impact écologique, mais également d'en amortir le coût, toujours plus important car soumis à de lourdes taxes.

Aujourd'hui, je tiens à vous témoigner notre gratitude et notre fierté collective. Les efforts demandés aux usagers commencent à porter leurs fruits. Grâce au déploiement de la collecte des biodéchets et au développement du compostage domestique, couplé à la réduction de fréquence de collecte des ordures ménagères, la collectivité peut faire baisser le taux de TEOM (taxe finançant le service) de 18% en 2025. Après une légère baisse du taux en 2024, c'est cette fois-ci une baisse plus significative qui a pu être votée en mars dernier pour l'année 2025. Les propriétaires

le constateront prochainement à réception de leur avis d'impôt foncier.

La lecture de ce magazine vous permettra également d'entrevoir le rôle joué par la Communauté de communes dans l'accompagnement des communes à la revitalisation de leurs centres-bourgs. Grâce au soutien de notre cheffe de projet Petite Ville de Demain, les communes bénéficient d'une ingénierie de projet au service d'investissements structurants pour l'économie locale et le tissu social. Tous les projets accompagnés s'avèrent essentiels pour préserver l'identité de nos communes tout en les adaptant aux besoins nouveaux.

Enfin, la culture occupe une place centrale dans notre vision de développement. Nous croyons fermement que la culture est un vecteur de cohésion sociale et de rayonnement territorial. C'est pourquoi nous soutenons les événements culturels, les festivals et les initiatives artistiques qui animent notre territoire tout au long de l'année. Une mise en lumière des 50 ans de la Galerie Capazza vous est proposée dans ce bulletin.

En cette période estivale, je vous invite à profiter pleinement des nombreuses activités et événements organisés au sein de notre communauté de communes. Que ce soit pour une balade en famille, une visite culturelle ou une simple détente en pleine nature, notre territoire regorge de trésors à découvrir.

Je vous souhaite à toutes et à tous un été radieux, rempli de joie, de découvertes et de moments partagés. Profitez de cette saison pour vous ressourcer et pour apprécier tout ce que notre belle région a à offrir.

Laurence Renier

Présidente de la Communauté de communes Sauldre et Sologne





SOMMAIRE

L'ÉDITO

p.2

L'ACTU EN BREF

p.4

RELAIS PETITE ENFANCE

p.5

LE BUDGET 2025

p.6

Comprendre le budget de la Communauté de communes

DOSSIER ENVIRONNEMENT

p.8

Le compost, ça ne compte pas pour des prunes !



ZOOM SUR...

p.12

La revitalisation de nos centres-bourgs



LA GALERIE CAPAZZA

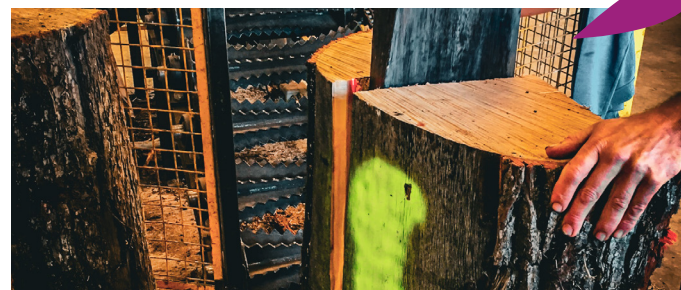
p.14

fête ses 50 ans !

ÉCONOMIE - EMPLOI

p.16

Les projets qui se dessinent



RPLi (Règlement Local de Publicité Intercommunal)
L'avancée du projet

p.18

LES TEMPS FORTS DE L'ÉTÉ

p.19

L'ACTU EN BREF

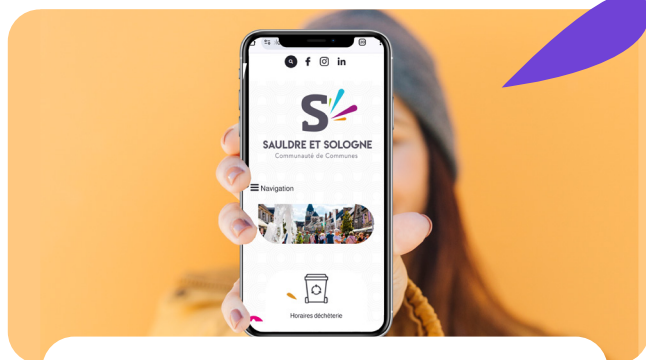
RELAIS PETITE ENFANCE



Place à la gourmandise...

À la Chandeleur, la bibliothèque d'Argent-sur-Sauldre s'est transformée en livre de conte grandeur nature le temps d'une matinée avec le RPE. Les supers héros et les fées en herbe ont ainsi préparé la pâte à crêpes, assisté à un conte revisité proposé par *La Fabrique en folie*, dégusté leurs crêpes pour finir par se dépenser avec un parcours de motricité préparé par Stéphanie de la piscine des étangs.

COMMUNICATION



Relooking du site internet

Afin de répondre aux nouvelles normes RGAA (Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité), la charte graphique du site internet évolue ! L'objectif ? Faciliter la navigation internet et l'accessibilité à l'information. On vous laisse découvrir : www.sauldre-sologne.fr

ENVIRONNEMENT



Ce n'est pas la taille qui compte !

Pour sensibiliser aux erreurs de tri les plus courantes, une campagne placée sous le signe de l'humour s'est déroulée dans les boulangeries de Sauldre et Sologne. Le medium de communication ? Le sac à pain, avec une punchline humoristique et percutante. Chaque geste compte, et il est essentiel de partager ces conseils de tri.

SÉJOUR JEUNES



Saint-Trojan à tribord !

Du 13 au 18 juillet prochains, 24 jeunes de Sauldre & Sologne partiront à l'abordage de l'île d'Oléron ! Un programme 100% sur-mesure réfléchi par les jeunes lors d'une réunion préparatoire, le 7 mai dernier. Ne loupez rien de leurs aventures, rendez-vous sur la page Facebook du Séjour Jeunes : @Séjours Jeunes Sauldre&Sologne
Ce voyage bénéficie du soutien de la CAF.

Un été aquatique !

Envie de faire le plein d'activités aquatiques pendant la période estivale ? La piscine des étangs vous propose un programme animé. Retrouvez également le château gonflable pour les plus jeunes !
Rendez-vous sur : www.sauldre-sologne.fr





LE RELAIS PETITE ENFANCE

Tout au long de l'année, le Relais Petite Enfance propose des temps forts pour mettre en lumière le métier d'assistantes maternelles du territoire, et ainsi, essayer de susciter de futures vocations au sein des métiers de la petite enfance.

Favoriser l'échange et la rencontre

Une belle collaboration entre la Communauté de communes, le RPE Sauldre et Sologne, France Travail et les assistantes maternelles du secteur a permis d'organiser la table ronde au Relais petite enfance le 28 mars. Une matinée enrichissante et conviviale entre des professionnelles et des futures professionnelles de la petite enfance.

Le menu de cette matinée était des échanges directs entre assistantes maternelles et futures candidates. Objectif ? Obtenir des réponses utiles sur les missions du métier, connaître les pistes de formation et d'agrément, et découvrir comment être accompagnées dans cette belle aventure professionnelle.

*Table ronde, 28 mars 2025
à Aubigny-sur-Nère*



**Envie de
rejoindre le
Relais Petite
Enfance ?**

**Prenez contact auprès de
Carole, l'animatrice,
au 06 77 37 65 95
ou rpe@sauldre-sologne.fr**

Portes ouvertes pour le pôle petite enfance

Cette année le Relais Petite Enfance a participé aux portes ouvertes du pôle petite enfance d'Aubigny-sur-Nère. Le RPE, la crèche *Kilts et culottes courtes* et l'école maternelle du printemps se sont réunis pour faire découvrir leurs structures aux parents et aux futurs parents.

Pour cette manifestation, le RPE a mis en place des petits ateliers : transvasement, atelier gommettes et jeux de construction au sein de sa structure. Une grande marguerite a été réalisée pour l'occasion afin de valoriser les différentes fonctions du RPE et de montrer l'investissement des assistantes maternelles.



LE BUDGET 2025



Comprendre le budget 2025 de la Communauté de communes

Le budget voté chaque année au sein de la Communauté de communes Saultre et Sologne par les élus issus de chacune des 14 communes, retranscrit toutes les dépenses et toutes les recettes nécessaires au fonctionnement des services intercommunaux.

La Communauté de communes dispose de plusieurs budgets :

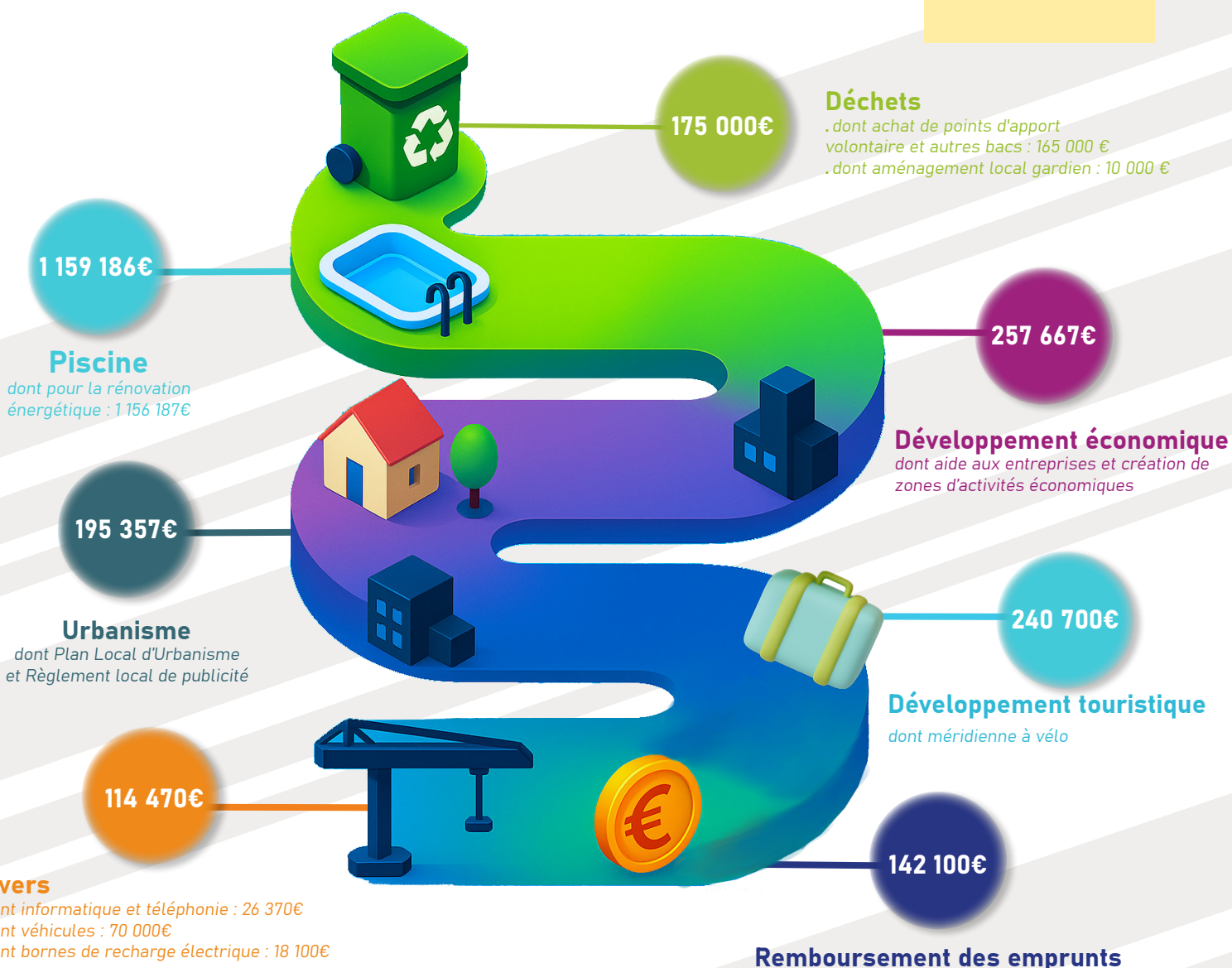
- ✓ **Un budget principal :** opérations comptables (dépenses et recettes) des services publics intercommunaux dont le financement provient de la fiscalité, à savoir la quasi-exclusivité des services.
- ✓ **Un budget spécifique :** service public d'assainissement non collectif, dont les dépenses se financent grâce à la redevance de 24 €/an payée par les propriétaires d'habitation non raccordée au réseau collectif.
- ✓ **Trois budgets spécifiques :** opérations relatives aux zones d'activités économiques.

Les dépenses 2025

INVESTISSEMENTS

TOTAL

2,29M€ €
soit 31,50%



FONCTIONNEMENT

Subventions et participations

- . dont 294 700 € pour le tourisme
- . dont 90 458 € pour la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- . dont 54 275 € pour les programmeurs culturels
- . dont 49 620 € pour les indemnités des élus

834 492€

Frais de fonctionnement des services

(hors salaires)

- . dont 210 603 € pour la piscine
- . dont 62 150 € pour la maison de l'emploi
- . dont 32 750 € pour l'aire d'accueil des gens du voyage
- . dont 54 275 € pour l'organisation des séjours de vacances pour les ados
- . dont 39 829 € pour le développement économique
- . dont 23 236 € pour la préparation au transfert de l'eau potable et de l'assainissement
- . dont 35 370 € pour la culture (programmation de la Communauté de communes)
- . dont 18 829 € pour le Relais Petite Enfance
- . dont 94 380 € pour l'urbanisme

71 011€

Prélèvement de l'État

552 213€

27 870€

Charges financières (intérêts des emprunts)

1 331 096€

Charges de personnel

9 075€

Provision pour impayés

2 152 050€

Collecte et traitement des déchets

- . dont 1 069 250 € pour les ordures ménagères (poubelles noires)
- . dont 686 500 € pour le tri (bornes jaunes et vertes)
- . dont 396 300 € pour le fonctionnement de la déchèterie

TOTAL

4,98M€ €

soit 68,50%

Les recettes 2025

Pour financer ces services intercommunaux, les recettes du budget principal sont les suivantes :

221 895 €

FCTVA

(remboursement d'une partie de la TVA payée sur les investissements)

445 000 €

Impôts nationaux (fraction de TVA)

590 000 €

Emprunt

1 361 340 €

Excédents reportés

720 688 €

Recettes d'exploitation des services

2 766 128 €

Impôts locaux

dont 1 800 000 € de TEOM

281 000 €

Dotations, allocations diverses de l'État

616 000 €

Subventions pour les investissements





DOSSIER ENVIRONNEMENT

Le compost ça ne compte pas pour des prunes !

Le tri à la source, un geste qui pèse dans la balance

Après une phase expérimentale concluante menée sur le territoire de Sauldre et Sologne, le tri à la source des biodéchets est désormais généralisé à l'ensemble des foyers des 14 communes. Les premiers retours sont encourageants : ce geste simple, mais essentiel, a un impact positif non seulement sur l'environnement, mais aussi sur les finances de la collectivité, et donc sur votre budget.

Un geste récompensé !

Le déploiement de la collecte des biodéchets, le changement de fréquence de collecte des ordures ménagères et les efforts de tri collectifs ont porté leurs fruits. Cette optimisation permet d'alléger la facture concernant les ordures ménagères dès cette année grâce à la **baisse de la TEOM (Taxe d'enlèvement d'ordures ménagères)**. Son taux passe ainsi de 13,42% à 11%. Ensemble, continuons nos efforts de tri !

Le taux de la TEOM baisse

13,42%
en 2024

-18%

11%

Des erreurs qui pèsent lourd dans nos assiettes

Les abri-bacs sont chaque semaine remplis de biodéchets, ce qui est encourageant. Cependant, trop de déchets non adaptés s'y retrouvent : **aciers, plastiques, polystyrènes, sacs noirs**. Il est important de rappeler que l'impact se joue directement dans les assiettes car ces biodéchets sont transformés en compost pour les agriculteurs locaux.

**PAS DE SAC,
DIRECTEMENT EN VRAC !**



Exemple de collecte de biodéchets sur notre territoire réalisée le 6 mai 2025 à Saint-Palais



Une valorisation complète des biodéchets.

Que deviennent nos biodéchets ?

Chaque année, **25 000 tonnes de déchets verts**, dont 18 000 tonnes provenant de la déchèterie Sauldre et Sologne, sont traitées à Saint-Palais : tailles, branches, pelouses, et maintenant biodéchets. La provenance de ces déchets est exclusivement locale, le fonctionnement est donc en circuit court. **Ces déchets constituent une ressource essentielle : transformés en compost, ils remplacent les engrais chimiques de nos agriculteurs locaux et abondent naturellement nos sols.** L'exploitation de cette ressource est incontournable.

Le tri à la source est donc très important, et sa qualité aussi ! Il faut prendre conscience du tri dans chacune de nos poubelles. Celle des biodéchets doit contenir uniquement des restes de repas. Sinon, cette mine d'or est perdue. Trop de plastiques, d'aciers, ou de sacs noirs, et les biodéchets deviennent irrécupérables. Ils partent alors en déclassé. Dommage de perdre cette ressource, non ?



Ana Claudia SOUZA GUINATO,
Directrice d'Unité Industrielle Compost
SETRAD à Saint-Palais (18)



C'est une mission valorisante, nous sommes réellement acteurs de l'économie circulaire. Ici, nous pratiquons le traitement de proximité : les biodéchets et les déchets verts proviennent du territoire et repartent sous forme de compost pour les agriculteurs du département du Cher. C'est un parfait retour à l'assiette.



Les étapes clefs du compostage à Saint-Palais :

- 1. Arrivée du camion.** Après la pesée, il achemine les biodéchets sur la plateforme de compostage.
- 2. La collecte est contrôlée automatiquement par l'exploitant.** La qualité doit répondre au cahier des charges : uniquement des restes de repas, épluchures.
- 3. Les biodéchets sont ensuite mélangés à des broyats** (déchets verts type branchages, tontes, feuillages, etc.).
- 4. L'étape suivante est la fermentation.** Elle est cruciale dans le processus de compostage : maintien à température moyenne de 70°, aération, etc. Cette étape dure environ 2 mois.
- 5. Dernière étape : le criblage.** Après maturation, la matière est affinée afin qu'elle soit apte à l'utilisation comme compost.



Il faut compter 4 mois de processus pour que le compost, après maturation, criblage et affinage, soit prêt à l'emploi ! Avant la mise en pratique, la matière organique est analysée. Si elle répond aux normes, elle est mise sur le marché. Si une partie est refusée, elle est réintégrée en début de processus. **Rien ne se perd, tout est valorisé.**

Ce que vous voyez ici est un extrait de compost : l'étape finale de traitement des biodéchets à Saint-Palais. **Dans les mains d'Ana Claudia se trouve une vraie mine d'or : une ressource indispensable pour faire pousser les fruits et légumes de nos agriculteurs locaux, les ingrédients de nos assiettes !**



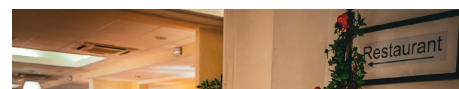
À l'EHPAD des Roses d'Argent, les biodéchets sont collectés dans chaque espace de vie : bureaux, cafétéria, etc.

Tous au compost !

Les "gros producteurs" doivent prendre en compte quotidiennement la gestion de leurs déchets. Aujourd'hui un nouveau défi s'impose : le tri des déchets alimentaires. En effet, ces établissements produisent des volumes importants de biodéchets chaque jour. Il est donc important de mettre en place des solutions durables pour détourner ces quantités d'ordures ménagères et de les valoriser.

La Communauté de communes Sauldre et Sologne **accompagne les établissements d'aide à la personne, les entreprises et les restaurateurs, qui le souhaitent pour les aider à valoriser leurs biodéchets.** Ces nouveaux dispositifs doivent respecter deux impératifs : pas de perte de temps, ni de coûts supplémentaires. Un double défi relevé puisque le tri des biodéchets entraîne une réduction importante d'ordures ménagères, soit une baisse des coûts, et le geste de tri est déjà présent, seule la poubelle change.

Ce nouveau dispositif répond à la loi AGEC (Anti-Gaspillage et Économie Circulaire) qui impose le tri à la source des biodéchets à tous les producteurs. Les **établissements de restaurations collectives doivent donc être équipés d'une filière de valorisation des biodéchets.** La MARPA de Blancafort, les EHPAD d'Argent-sur-Sauldre et d'Aubigny-sur-Nère, ainsi que les écoles et collège albiens, ont ainsi sauté le pas. Pour faciliter cette mise en conformité, ils ont été dotés de bioseaux et de bacs de tri pour les biodéchets par la Communauté de communes.



Les restes alimentaires sont collectés et triés dans des bacs destinés aux biodéchets.



Foire aux questions :

Les biodéchets présentent-ils un risque l'été ?

L'été, les tournées de collecte des biodéchets sont doublées et les bacs sont systématiquement nettoyés. Ainsi peu d'odeurs ou de problèmes d'hygiène.

Pourquoi trier les biodéchets ?

Ces établissements produisent en moyenne 1 tonne de déchets alimentaires par semaine. Bien trier, cela limite considérablement les ordures ménagères, et donc le coût de traitement et de collecte, et c'est bon pour la planète !



Les retours de ces **premiers mois de mise en place sont positifs et concluants.** Les équipes jouent le jeu et ont pris conscience de l'importance du tri des biodéchets: réduction quasi totale des ordures ménagères, diminution du gaspillage alimentaire, participation à l'image éco-responsable de leur environnement de travail.

Les résidents de la MARPA de Blancafort sont sensibles au tri des déchets. Ils comprennent l'importance d'inclure le tri des biodéchets dans leurs gestes quotidiens. Kévin Thénault, responsable environnement à la CDC, a fait la démarche de les sensibiliser et de répondre à leurs questions.





La collecte hors foyer : le tri se poursuit dans la rue

La mise en place de la collecte sélective hors foyer est une obligation imposée aux communes par la loi AGEC. Concrètement, les communes doivent déployer des moyens permettant aux usagers de trier leurs papiers et leurs emballages dans l'espace public.

Le tri aussi dans la rue...

Afin d'accompagner les communes du territoire dans le déploiement de ce nouveau dispositif, la Communauté de communes Sauldre et Sologne a été **lauréate d'un appel à projet** proposé par Citeo (éco-organisme en charge de réduire l'impact environnemental des emballages et papiers). Cela permet aux communes de disposer d'un **soutien financier de 400€ par équipement**.



dont **107**
déjà installées
à Aubigny-sur-Nère

207
corbeilles de tri
au total



400€
de soutien financier
par équipement



Ce projet s'étend aussi aux **établissements recevant du public** (piscine, musées, mairie, etc.). En effet, la mise en place de point de tri sur ces sites est soutenue à hauteur de 200€ par équipement. Pour la Communauté de communes ce sont **44 points de tri qui sont prévus**.

Côté asso...

Enfin, pour les divers évènements du territoire ce soutien a permis l'acquisition de **colonnes de tri mobiles et de supports de sacs** qui sont mis à disposition des organisateurs de ces manifestations.



***Vous êtes une asso ?**
Vous souhaitez réserver votre
colonne de tri pour votre
prochaine manifestation ?
Prenez contact auprès
de la Communauté de
communes au 02 48 73 85 22

Quels sont les objectifs ?

1. Permettre le geste de tri dans tous les espaces publics
2. Limiter les déchets abandonnés
3. Favoriser le tri partout et tout le temps

Les corbeilles de tri seront déployées tous au long de l'année 2025 dans les centres-villes, les parcs, les rues passantes, et les aires de loisirs.





DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - EMPLOI

Les merrandiers font rayonner notre territoire

Saviez-vous que les grands vins et spiritueux des cinq continents vieillissent dans des fûts façonnés grâce au savoir-faire de deux entreprises de notre territoire ? À Méry-ès-Bois, Merrain Camille Gauthier et Gauthier Frères perpétuent un art ancestral : la merranderie.

Un métier au service de l'excellence

La **merranderie consiste à fabriquer des merrains**, ces planches de chêne fendues qui, une fois séchées deviendront des douelles assemblées par le tonnelier pour créer les fûts où vieillissent les plus grands crus. Un travail minutieux qui commence en forêt par la sélection des chênes centenaires, se poursuit par le fendage du bois dans le sens des fibres et s'achève par un séchage naturel qui peut durer jusqu'à trois ans.

Deux entreprises en plein essor

GAUTHIER FRÈRES

Associé depuis 2020 à TFF Group, l'un des leader mondiaux du secteur, Fabien et Guillaume GAUTHIER se sont engagés dans un important projet immobilier. La tonnellerie, actuellement située à Ménétou-Salon, s'installera prochainement dans un bâtiment plus spacieux et moderne à Méry-ès-Bois. Ce regroupement d'activités permettra de suivre tout le processus sur un même site - de la transformation de la grume de bois jusqu'à la réalisation du tonneau fini.



MERRAIN CAMILLE GAUTHIER

L'entreprise Merrain Camille Gauthier se réinvente également. Un important projet de réorganisation de sa chaîne de production est en cours pour allier gestes traditionnels et technologies modernes. Nouveaux convoyeurs, fente couchée des merrains... autant de nouveaux équipements pour réduire la pénibilité et faciliter la polyvalence.



Avec l'appui de la commune et de la Communauté de communes, ce projet conséquent bénéficie d'un accompagnement de l'État via France Relance qui se concrétise par une subvention de 200 000€.

La place des Femmes en Entreprise : des conférences pour faire bouger les lignes

La Communauté de communes confirme son engagement pour l'égalité professionnelle en **déployant son cycle de conférences "La Place des Femmes en entreprise"** en 2025. Cette initiative prolonge la dynamique lancée avec l'exposition éponyme inaugurée en mars 2024 lors de la Journée internationale des droits des femmes.

Ces rendez-vous créent un **espace d'échange** où les dirigeantes et les salariées du territoire témoignent de leurs parcours, des défis de l'entrepreneuriat au féminin, des chemins d'accès aux postes décisionnels, ou encore des moyens efficaces pour déconstruire les stéréotypes sexistes.



Accessibles à toutes et tous, ces rencontres sont entièrement gratuites. Pour y participer, une simple inscription via la plateforme "Mes Événements Emplois" de France Travail suffit.

[RE] Dessine ton Avenir : le Salon qui bouscule les idées reçues

NOTEZ DÈS MAINTENANT CETTE DATE INCONTOURNABLE !

"[RE] Dessine ton avenir", 2^e édition, le jeudi 13 novembre !

Un Salon innovant à plus d'un titre

Ce salon adopte une approche interactive qui permet à chacun de se projeter concrètement dans différents univers professionnels :

- ✓ **Plongée virtuelle** dans les métiers grâce à des casques de réalité virtuelle qui offrent une immersion totale
- ✓ **Découverte par le jeu** avec l'escape game "Les Métiers en Scène" qui transforme l'exploration des carrières en aventure captivante
- ✓ **Échanges directs** avec des professionnels passionnés
- ✓ **Parcours formations** présentant toutes les voies d'accès aux métiers exposés, **de l'apprentissage aux formations continues**



EN PRATIQUE

OÙ ? Gymnase Yves-du-Manoir
à Aubigny-sur-Nère - de 14h30 à 16h30

QUAND ? Jeudi 13 novembre 2025

ENTRÉE GRATUITE

Un territoire d'opportunités

Plus de **50 acteurs économiques** – entreprises, artisans et institutions du territoire – y présenteront leurs activités ainsi que leurs besoins en recrutement actuels et futurs. Une occasion unique de constater que **des parcours professionnels épanouissants et ambitieux sont possibles en Saultre et Sologne**





LA REVITALISATION DE NOS CENTRES-BOURGS

Dans le cadre du programme national "Petites Villes de Demain", Isabelle Lagautrière, chargée de mission, intervient à l'échelle de notre communauté de communes pour accompagner les élus dans la concrétisation de leurs projets de revitalisation. Interface entre les acteurs locaux, l'ingénierie technique et les partenaires institutionnels, elle facilite la mise en œuvre de démarches adaptées aux spécificités des 14 communes du territoire.

L'un des dossiers dont s'occupe Isabelle est celui de la **revitalisation du centre-bourg de Nançay** : du montage du projet, à la recherche de financements, en assurant la coordination jusqu'à sa réalisation.

Elle a participé aux **projets structurants du territoire** :

- ✓ Projet de France Services à Aubigny-sur-Nère
- ✓ Équipement fitness à La Chapelle-d'Angillon
- ✓ Études de revitalisation de Nançay et d'Ivoy-le-Pré
- ✓ Boutique à Aubigny-sur-Nère
- ✓ Projet de méridienne à vélo, aménagement des centres- bourgs
- ✓ Stratégie de développement touristique
- ✓ Parcours de randonnée à Presly et Nançay ...et bien d'autres encore !



Il est indispensable d'adopter une vision d'ensemble pour avancer efficacement sur le long terme. C'est pourquoi il est nécessaire d'établir au préalable un état des lieux d'où découlera une feuille de route mentionnant les projets et les actions chiffrées dessinant l'avenir du village pour les décennies à venir.



Isabelle Lagautrière

EN DEUX MOTS

Isabelle conseille les municipalités et contribue directement à la réflexion et à l'orientation de leurs projets. Elle impulse et suit l'avancement du projet aussi bien au niveau technique que financier. Son rôle de "facilitateur de projet" est donc central et a un impact concret sur l'attractivité de notre territoire.

EN BREF

L'objectif principal du projet de revitalisation de Nançay est d'améliorer la qualité de vie des habitants tout en renforçant le positionnement du village dans la dynamique territoriale.

L'EXEMPLE DE NANÇAY

Si les nombreuses activités touristiques, l'artisanat et les balades natures participent à l'attractivité du village, la vie quotidienne de ses habitants, elle, est impactée petit à petit par une déprise commerciale. Il y a aujourd'hui de réels enjeux pour maintenir cette dynamique et relancer Nançay.

Concertation des habitants

Une **enquête auprès des habitants** a été réalisée afin de collecter leur avis et leur vision sur leur lieu de vie : Nançay. Le retour de l'enquête a été positif avec un nombre de réponses assez conséquent. Ce recueil a permis de dresser une vision panoramique qui **renforce le diagnostic** établi aussi bien sur les points forts du village, que sur les besoins.

Voici quelques pépites de l'enquête qui témoignent de l'image positive de Nançay :

“ PLUS BEAU QUE NANÇAY,
IL Y A NANÇAY ”

“ BON VIVRE ”

“ PAISIBLE ”

“ SABLÉS ”

“ SÉRÉNITÉ ”

“ LE CHARME À LA CAMPAGNE ”

LES POINTS FORTS

- ✗ Une position centrale : proche de l'A71 et au centre d'un grand bassin de vie.
- ✗ L'attrait touristique : c'est la force de Nançay. Le village a toujours bénéficié d'une position de villégiature. Les sites touristiques, la réouverture du camping, le golf et les projets à venir sont des points forts et stratégiques.
- ✗ 60% des habitants sont actifs et dotés d'un pouvoir d'achat important
- ✗ Les espaces naturels font de Nançay un vrai poumon vert propice à l'épanouissement au quotidien.

LES PRINCIPAUX ENJEUX

Pour relancer l'attractivité du village, plusieurs points ont été relevés lors de cette étude :

- ✓ Nançay est en perte d'attractivité avec la fermeture de commerces nécessaires à la vie du quotidien. Cette offre commerciale en déclin est fortement liée à une transmission qui n'est pas assurée. La municipalité va donc s'interroger sur la manière de relancer sa zone de chalandise et ainsi maintenir une offre de commerces de proximité.
- ✓ Les sites d'attractivités sont dynamiques mais excentrés du centre-bourg. C'est pourquoi dans un premier temps, la maison Alain-Fournier ouvre ses portes afin d'attirer de nouveaux visiteurs au cœur du village.



LA GALERIE CAPAZZA FÊTE SES 50 ANS

L'art de partager et d'émouvoir

Le 23 mars dernier, **la famille Capazza-Durand a célébré le demi-siècle de vie de la Galerie**. Un anniversaire festif et chaleureux réussi avec un public au rendez-vous. La volonté de partage autour de l'art a été mise à l'honneur avec brio et reflète l'essence même de cette belle aventure humaine.

Plus qu'un évènement, l'exposition "*Équilibre*" a été un vrai succès avec 90 artistes participants. Défi relevé pour la galerie d'y **associer un large public en les touchant par différentes formes d'art performatives** : musique avec les chants de la chorale *Mikrokosmos*, poésie, sculptures, parcours photographique, etc.



Parmi les différentes animations, les visiteurs ont eu l'occasion de se faire murmurer des poèmes par les Souffleurs commandos poétiques. Une connexion éphémère et poétique entre artiste et public.



Le thème de cette année : L'équilibre.

Ce sont **90 artistes et 200 œuvres** qui exposent jusqu'à fin juin pour célébrer les 50 ans de la galerie. Une autre exposition succèdera à celle-ci dès le 5 juillet.



Dans un monde profondément bouleversé par des déséquilibres d'ordres multiples, la quête d'équilibre n'a jamais été aussi essentielle. Face à ces défis, il est donc plus important que jamais d'en appeler à l'équilibre pour rendre le monde et le rapport à l'autre plus harmonieux. Bien que cette recherche demeure complexe et parfois fragile, **l'art conserve cette capacité précieuse d'éveiller les consciences, de nourrir la sensibilité et d'inspirer à la beauté comme à l'ouverture**. Il nous invite à envisager le monde autrement, avec nuance et humanité



Depuis 50 ans, notre galerie familiale offre aux curieux une parenthèse artistique. Dans sa palette de compétences, le galeriste est avant tout le premier regard des artistes qui vont exposer. Il joue aussi le rôle de prescripteur.

À travers la galerie Capazza, j'espère apporter ma touche personnelle dans le monde de l'art avec ma sensibilité artistique. Aujourd'hui, plus que jamais, seul l'art a encore le pouvoir d'unifier les différentes versions du monde et de rassembler au-delà de ce qui nous sépare dans un fragile équilibre.

Laura Capazza,
Galeriste de la galerie Capazza





À découvrir : l'exposition photographique réalisée par Claude Mollard située en plein centre-ville

La culture, une place de maître

PAROLE À... LAURENCE RENIER

PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE
SAULDRE ET SOLOGNE

Proposer une offre culturelle...

Dans les responsabilités qui sont les miennes à la tête de Sauldre et Sologne **je m'attache avec mes collègues à faire de la culture une politique transversale assumée et incontournable avec une saison culturelle qui irrigue l'ensemble du territoire.** La Galerie Capazza enrichit cette offre culturelle et permet de nouer des partenariats fructueux pour le territoire, cet été la Galerie François 1^{er} accueillera l'exposition des œuvres de Fabienne CLAESEN.

Défendre l'art contemporain...

Les 50 ans de la galerie ont été l'occasion de célébrer l'œuvre de la famille Capazza. Il lui en a fallu de la volonté, de l'audace, des prises de risques, du travail, de la persévérance, de la passion et du cœur pour créer ce lieu merveilleux à Nançay mais aussi tellement de talent et de générosité pour **défendre l'art contemporain, aimer et faire découvrir les artistes et sublimer saison après saison l'intelligence de la main et les mystères de la matière.**



“

Mettre tout en équilibre, c'est bien. Mettre tout en harmonie, c'est mieux.

”

Victor Hugo



Discours lors des 50 ans de la Galerie Capazza, dimanche 23 mars

“

Au nom de la Communauté de communes je remercie Sophie, Laura et Denis d'avoir l'audace et le talent, dans cette période si complexe et si violente, de faire rayonner le beau et la lumière, de nous questionner et de nous redonner l'équilibre. ”

Laurence Renier



Envie de visiter la galerie Capazza ?

Rendez-vous les samedis, dimanches et jours fériés de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h.



Enseignes

Publicités

Pré-enseignes

RLPi (Règlement Local de Publicité Intercommunal)

Améliorons ensemble notre cadre de vie et préservons nos paysages !

Par une délibération du 26 mai 2025, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Sauldre et Sologne a arrêté le projet de règlement local de publicité intercommunal (RLPi). Ce règlement qui définit les conditions d'installation des publicités, enseignes et préenseignes, est actuellement en consultation auprès des organismes publics, et fera l'objet d'une enquête publique à l'automne prochain.

Le RPLi, qu'est-ce que c'est ?

C'est un règlement qui permet d'adapter les dispositions générales du code de l'environnement aux spécificités locales, en réglementant l'emplacement, la surface, ou le caractère lumineux des enseignes et des publicités. **Objectif** : faire en sorte que ces dispositifs d'affichage s'intègrent le mieux possible au paysage local

Il s'agit d'un **outil stratégique permettant de concilier aménagement urbain, protection du cadre de vie et attractivité économique.**

L'élaboration du RLPi Sauldre et Sologne s'est fait en concertation avec les communes, les acteurs économiques notamment les commerçants, les associations environnementales et les habitants.



Deux réunions publiques se sont tenues. Les participants ont insisté sur le besoin de soutien des activités locales et la nécessité de permettre leur bonne visibilité.



La devanture et l'enseigne de cette future boutique, rue du Prieuré, respecte les nouvelles requêtes liées au RPLi.

Ainsi, le règlement local de publicité a cherché un **équilibre entre protection des paysages et respect de la liberté du commerce et de l'industrie.**

Il n'édicte pas des règles impossibles à respecter, mais plutôt des principes simples (dont la plupart figure déjà dans la Charte des devantures d'Aubigny-sur-Nère) permettant d'accroître la qualité des enseignes et donc de renforcer l'attractivité des activités locales.

Une fois entré en vigueur en 2026, le RLPi servira de base à l'instruction des demandes d'autorisation préalable pour les enseignes commerciales.

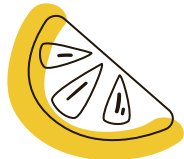




LES TEMPS FORTS

DE LA SAISON CULTURELLE

2^{ème} PARTIE 2025



JUILLET

4/07 DUO JAZZ / 20H

à Méry-ès-Bois, église Saint-Firmin

9/07 TRIO WANDERER / 20H45

à Oizon, Château de la Verrerie

11 AU 13 - FÊTES FRANCO ÉCOSSAISES

à Aubigny-sur-Nère

14/07 LES MUSICIENS DE SAINT-JULIEN

à Oizon, Château de la Verrerie

18/07 PIANO DU LAC / 20H

à La Chapelle-d'Angillon, étang

PENSE-BÊTE

Les visites théâtralisées de la ville
d'Aubigny-sur-Nère :

lundi 14 juillet - vendredis 1^{er} et 29 août -
dimanche 21 septembre

AOÛT

→ **2/08 NUIT DES ÉTOILES**

à Nançay, centre-ville

→ **VENDREDIS D'AUBIGNY :
8, 15 ET 22 AOÛT**

à Aubigny-sur-Nère



**UN ÉTÉ VITAMINÉ
EN SAULDRE ET SOLOGNE !**



SEPTEMBRE



7/09 ORGUES À 4 MAINS

à Aubigny-sur-Nère, église Saint-Martin



13/09 RIEN DANS TON FOLK

à Argent-sur-Sauldre, esplanade
du château (salle Jacques Prévert selon météo)



20/09 HAPPY VOICES

à Méry-ès-Bois, église Saint-Firmin



27/09 SOYEZ HEUREUX

à Aubigny-sur-Nère, La Forge



À NE PAS OUBLIER

De passer un bon été en Sauldre et Sologne !



SAMEDI 25 OCTOBRE
DE 10H À 18H

AUBIGNY-SUR-NÈRE
GALERIE FRANÇOIS 1^{ER}

Salon DU LIVRE Sauldre et Sologne

Rencontres / Dédicaces / Ateliers / Expositions



**C'EST AUSSI... DE NOMBREUSES ANIMATIONS DANS LES BIBLIOTHÈQUES
du réseau Sauldre & Sologne**